

CERTIFICAT D'ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS



En partenariat avec l'Institut Tunisien des Administrateurs (ITA)



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : ORGANE DE GOUVERNANCE ET DE SUPERVISION

Organe de contrôle et de supervision et garant de la bonne gestion des sociétés, le Conseil d'administration détient des attributions diverses et variées qui font de lui une instance essentielle de décision et de gouvernance. De manière générale, le Conseil d'administration remplit une triple mission : il valide la stratégie de la société et veille à sa mise en œuvre, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Les questions liées au pilotage, au contrôle et à la surveillance des entreprises ont pris ces dernières années un relief particulier renforçant ainsi la responsabilité, les missions et les rôles des administrateurs. C'est donc pour exercer pleinement et efficacement ces prérogatives que l'administrateur doit disposer, entre autres, de connaissances solides en gouvernance et stratégie d'entreprise, en Risk Management, en droit des affaires, en comptabilité et finance...

Le cycle **CERTIFICAT D'ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS** est destiné aux administrateurs ayant pris récemment leurs fonctions ou aux futurs administrateurs qui se préparent à intégrer un Conseil. Il est également destiné aux administrateurs expérimentés soucieux d'acquérir un Certificat de haut niveau, de consolider et de renforcer leur expertise.

OBJECTIFS DU PROGRAMME ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS

Le programme administrateur de sociétés vise les objectifs suivants :

- Saisir **les rôles et les responsabilités** de l'administrateur de société dans le cadre des systèmes de gouvernance des entreprises.
- Maîtriser **les aspects juridiques, financiers et stratégiques** liés à la fonction d'administrateur.
- Contribuer **efficacement à la prise de décision** stratégique en entreprise.
- Renforcer **l'éthique et la conformité** dans l'exercice des fonctions d'administrateur.
- Appréhender **les risques** liés à la gouvernance et à la gestion des entreprises (risques juridiques, opérationnels, financiers...).
- Comprendre **l'impact de la digitalisation sur la gouvernance** des entreprises

À QUI S'ADRESSE CE CERTIFICAT ?

Ce certificat s'adresse à des administrateurs expérimentés, des administrateurs ayant pris récemment leurs fonctions et/ou à de futurs Administrateurs. Il s'adresse également à des cadres dirigeants : directeurs généraux, directeurs financiers, directeurs juridiques ou à des professionnels indépendants : avocats d'affaires, experts-comptables, commissaires aux comptes, notaires, consultants en management, finance, gouvernance et conformité.

Les candidats doivent justifier d'un diplôme universitaire et d'une expérience professionnelle d'au moins sept années à des postes de responsabilités.

PROCESS DE CERTIFICATION

Les candidats admis par la direction du programme sont tenus d'assister à l'ensemble des modules du cursus de certification. À l'issue de la formation, les participants ayant réussi l'examen final obtiennent le **CERTIFICAT D'ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS**, co-signé par l'**Institut Tunisien des Administrateurs de Sociétés (ITA)**, partenaire exclusif du programme

CONTENU DU PROGRAMME...

Ce programme certifiant forme des administrateurs de société capables de conjuguer performance économique, gouvernance responsable et intégration des critères ESG, afin d'assurer une création de valeur durable et éthique. Il est composé de cinq modules de trois jours / module, répartis sur une période de cinq mois. Un atelier d'évaluation d'une journée est programmé à la fin du cycle.

1^{ère} Session

Principes, règles, bonnes pratiques et système de gouvernance des entreprises

- Principes et modèles de gouvernance
- Composition et fonctionnement des Conseils d'administration
- Relations entre les organes de gouvernance
- Rôles des Comités spécialisés
- Les décisions du CA: délibérations, RI, procédures de vote, contestations et formulation de réserves....

2^{ème} Session

Administrateur de sociétés : Rôles, missions et responsabilités

- Les différentes dimensions de la fonction d'administrateur de sociétés.
- La responsabilité civile et pénale des administrateurs.
- Les droits et les obligations des administrateurs.
- Les missions dévolues à l'administrateur de sociétés.
- Responsabilités et éthique : la charte des administrateurs
- Règlementation locale et normes internationales (OHADA, OCDE...)

3^{ème} Session

Fonctionnement des C.A, Risk management, stratégie et performance des entreprises

- Le fonctionnement, les rôles, les responsabilités et la composition d'un C.A
- Les missions d'un CA et son apport dans le système de gouvernance d'une entreprise.
- La notion de risque, le Risk Management et cartographies de risques.
- Les interactions entre gouvernance, gestion des risques et les réglementations.
- Les meilleures pratiques en matière d'audit, de contrôle interne et de maîtrise des risques.
- Stratégies de création de valeur et pilotage de la performance d'une entreprise.
- Gouvernance et transformation digitale

4^{ème} Session

Analyse des états et des indicateurs comptables et financiers d'une entreprise

- Analyse des états financiers d'une société : les points clés à vérifier avant l'arrêt des états annuels,
- Les concepts financiers et comptables à maîtriser : résultat comptable / fiscal ; états financiers consolidés...
- Notions de Corporate Finance pour administrateurs
- Lecture et analyse des rapports du commissaire aux comptes

5^{ème} Session

Approches internationales en gouvernance des entreprises et nouvelles exigences en matière d'ESG*

- Nouveau contexte national et international et évolution des règles et des pratiques dans le monde des affaires.
- Les changements dans l'environnement des entreprises : géopolitiques, économiques, financiers, et juridiques...
- Éthique et déontologie des administrateurs,
- RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises),
- Lutte contre la corruption, blanchiment, conflits d'intérêts,
- Les critères ESG, les rôles et les responsabilités des administrateurs et des instances de gouvernance dans la conformité aux critères et impératifs ESG.

*Cette session se déroule à Tunis.

6^{ème} Session

Evaluation

- Le Certificat est obtenu à l'issue d'un examen final noté sur 100.
- Pour obtenir le Certificat, le candidat doit totaliser un score minimum de 80/100

POUR CANDIDATER...

Les candidats sont sélectionnés sur étude de dossier de candidature. Ils sont par la suite invités à un entretien d'admission devant un jury composé de trois membres dont le représentant de l'Institut Tunisien des Administrateurs (ITA). L'entretien permet de vérifier les motivations, les aptitudes professionnelles à l'exercice de la fonction d'administrateur, la rigueur et la capacité de travail individuel et en équipe.

Contact informations et/ou inscriptions :

Tél : 020 33 81 81 / 0560 93 94 14/17

Mail : info@mdi-alger.com / executive.edu@mdi-alger.com